



## Porter plaint contre ecole conduit

Par **marta**, le **17/07/2013** à **19:36**

Bonjour. Mon probleme est que au bout d'une anné, dans une auto-ecole, je viens de me faire arnaquer et exploiter par la proprietaire (Auto Ecole Basset à Villelongue de la Salanque, Perpignan). Après avoir perdu mon permis de conduire (anulation d'une anné); j'ai depensé environ 400 euros em examen medicaux et exame spicho-test, j'ai payé l'inscription, les cours de code de la route et bien entendu les droits au passage à l'examen. Dans les 3 moins qui me rester pour obtenir la conduite, je pris 17h de conduite; j'ai raté la première fois (pour une priorité que j'ai refusé), j'ai attendu 5 semaines pour le 2° examen et je refais 10h de conduite. Je suis surpris par ma date d'examen, car ce n'etait pas la date convenu mais, comme il y a eu une anulation, elle me fait passer avant ma date. J'ai accepte car je voulais absolument mon permis / besoin aussi pour mon activité commerciale. Pour la 2ème fois je loupe ma conduite, pour les raisons de l'inspecteur (n'etant pas de la région / au point de me demandé une manobre interdi dans une rue au sens unique), par manque d'inspecteur sur Perpignan. Les conditionbs climatiques, et le manque complet de signalisation d'un parking ( lidl ) l'inspecteur décide de signalisation m'attribuer 16 point, alors qu'il m'en fallait 20. Au bout d' 1 moins, et bien sur, plus d'heure de conduite, et de relancemant de ma part a Mme Bernadette, j'obtiens une 3ème date de passage à l'examen. Je fais 3h de conduite, et je rate l'avant dernière heure de conduite, que je previens par telephone le matin (preuve sur ma facture de téléphone sfr) elle décide de m'anuler la date de passage a l'examen. Elle me dit : Je t'anule ta date, je m'en fou de toi, fais ce que tu veux, car de toute façon je prend ma retraite. Conclusion: Après les examens médicaux, Mme bernadette, proprietaire de l'auto-école Basset, en acceptant mon inscription, elle avait concience que je n'avais que 12 moins pour passer mon permis. En somme je dois encore une fois passer les examens médicaux, 2 350 euros que j'ai gaspille avec cette auto-école et parce-que la proprietaire pretend ne pas avoir écouter sa messagerie, alors décide d'anuler mon passage a l'examin 3 jours an avant. J'aimerais contacter un avocat afin de résoudre ma situation, car je me sens deconcerter, abuser, comme beaucoup sur ce site. Je ne suis pas le seul a qui elle a fait la même chose dans cette auto-école. Je me sens impuissant par cette injustice c'est pourquoi je vous laisse mon numero afin que vous puissiez me contacter:  
06-48-42-02-65